



WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DU FAFOA No. 1

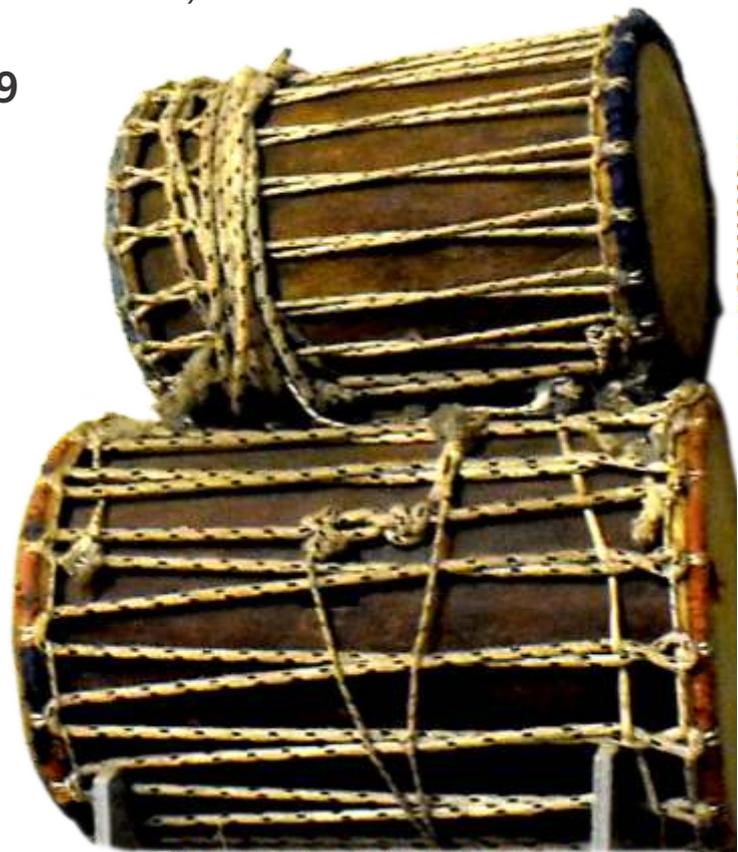
Thème : | Élaboration de l'Agenda pour la mobilisation
des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest
(Rapport et déclaration finale)



DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU DU FAFOA No. 1

Thème: Élaboration de l'Agenda pour la mobilisation
des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest
(Rapport et déclaration finale)

© 2019





Preface

Le présent rapport est la concrétisation de la volonté du FAFOA d'être la voix des administrations fiscales ainsi que la mise à disposition d'une plateforme d'interaction pour tout ce qui concerne la fiscalité dans la sous-région ouest-africaine. Il assure la documentation des points saillants du premier Dialogue Politique de Haut Niveau (HLPD) du FAFOA qui avait pour thème la « Mobilisation des recettes intérieures » et la déclaration qui en est issue. En tant que document, il cherche à recueillir les réflexions d'une grande variété de panélistes en ce qui concerne la question de la génération des ressources par les pays de la CEDEAO pour les financements publics et la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA et des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans ce contexte, il ne fait aucun doute que le document s'avérera inestimable à la suite des délibérations qui ont donné naissance au rapport et aux déclarations qui y figurent. Les panélistes issus des ministères des finances, des administrations fiscales, du corps législatif, du monde universitaire, du secteur privé organisé, des organisations de la société civile et des partenaires donateurs en sont une autre preuve.

À ce stade, je voudrais remercier l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) et la Fondation Ford. Elles ont énormément contribué à l'événement qui a précédé ce rapport et à ce dernier également. En outre, ma gratitude va à l'Honorable Momodou S. Foon, qui a élaboré le cadre conceptuel du HLPD, a fait office de rapporteur avec l'assistance de M. Wellington Jah au cours du HLPD qui s'est tenu à Banjul, en Gambie, et a rédigé le document original qui sert maintenant de rapport. Permettez-moi également de féliciter les membres du personnel du FAFOA qui ont contribué de près ou de loin à cette publication ; Ifeanyichukwu Azuka Aniyie, qui a eu la tâche de rédiger le cadre conceptuel initial du HLPD, en mettant sous cette forme le rapport soumis par le consultant/rapporteur, entre autres, et Mme Tochukwu Onyemata, responsable de la logistique et tous ceux qui y ont participé.

Babatunde Oladapo,
Secrétaire exécutif du FAFOA

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Préface | 1 |
| Introduction | 4 |
| Objectifs | 6 |
| Principaux thèmes des discussions de panel | 8 |
| Panel 1: | |
| L'Agenda 2063 de l'UA et les objectifs de développement durable face à la mobilisation des recettes intérieures dans l'espace CEDEAO | 11 |
| Panel 2: | |
| La place du législateur dans le discours sur la MRI | 15 |
| Panel 3: | |
| Inégalité des richesses en Afrique de l'Ouest | 18 |
| Panel 4: | |
| Rôle du secteur privé organisé dans la MRI | 22 |
| Groupe 5: | |
| La domestication de la MRI dans la région et projet de cadre conceptuel de la MRI en Afrique de l'Ouest | 24 |
| Résultats et résolutions | 28 |
| Conclusions et prochaines étapes | 32 |
| Liste des participants | 35 |



WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Introduction



Introduction

Le Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA), en collaboration avec la Gambia Revenue Authority (GRA), a organisé un Dialogue Politique de Haut Niveau (HLPD) sur la Mobilisation des Ressources Intérieures (MRI) à l'hôtel Coco Ocean Spa à Kololi, KMC, en Gambie, du 18 au 19 septembre 2019.

L'événement a été soutenu par la GRA, OSIWA, OXFAM et la Fondation Ford. Il a réuni 135 participants issus d'institutions publiques et privées telles que les ministères des finances et du commerce, les administrations fiscales des pays membres de la CEDEAO, les partenaires au développement, un représentant du Secrétariat de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba, des organisations de la société civile, des parlementaires, des universitaires et des fiscalistes de la région.



**WATAF
FAFOA**

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Objectifs

CAPE VERDE
Prata



SOUTH ATLANTIC OCEAN

Objectifs

Le Dialogue Politique de Haut Niveau sur la Mobilisation des Recettes Intérieures (HLPD-MRI) a été conçu pour fournir une plateforme pour les discussions axées sur la capacité des pays de la CEDEAO à concevoir et à opérationnaliser des stratégies qui faciliteraient la mobilisation des ressources pour les finances publiques et le développement à partir de leurs territoires respectifs, la détermination d'une méthodologie fonctionnelle pour et la constitution d'un Cadre conceptuel de mobilisation des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest qui aideraient au financement des plans de développement nationaux et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En outre, en ce qui concerne ce dernier point, il était prévu que le HLPD-MRI donne l'occasion d'exprimer les attentes concernant la formulation de cadres politiques nationaux solides en matière de MRI et la coordination au niveau sous-régional des pratiques de MRI.



**WATAF
FAFOA**

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Principaux thèmes des discussions de panel

CAPE VERDE
Praia

GUINEA BISSAU
Conakry
SIERRA LEONE
Freetown
LIBERIA
Monrovia
CÔTE D'IVOIRE
Yamoussoukro
Abidjan
GHANA
Accra
Togo
Lomé
Lagos

Gulf of Guinea

EQUATORIAL GUINEA
Sao Tome
SAO TOME AND PRINCIPE

CAMEROON
Douala
Yaounde
GABON
Libreville
Porto-Novo
Brazzaville
REP. OF THE CONGO
Kinshasa

SOUTH ATLANTIC OCEAN

Principaux thèmes des discussions de panel

Après la cérémonie d'ouverture présidée par Mambury Njie, ministre des finances et des affaires économiques de la Gambie, des délibérations ont eu lieu sous le thème « Élaboration du programme pour une mobilisation efficace des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest ». Les délibérations se sont déroulées dans le cadre d'un panel. Les panélistes étaient issus des ministères des finances, des administrations fiscales, du corps législatif, du monde universitaire, du secteur privé organisé et des organisations de la société civile, ainsi que des partenaires donateurs.



WATAF FAFOA

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Panel 1





Panel 1 : L'Agenda 2063 de l'UA et les Objectifs de Développement Durable face à la mobilisation des recettes intérieures dans l'espace CEDEAO

4. **Le panel 1** était présidé par l'Honorable Mambury Njie, Ministre des finances et des affaires économiques de la Gambie. Les intervenants étaient M. Adayi Esso-Wavana, président du FAFOA ; M. Seth Terkper, Directeur exécutif de PFM-TAX Africa ; M. Abdallah Ali-Nakyea, Associé directeur d'Ali-Nakyea & Associates (Ghana) et M. Ibrahim Bangurade l'Open Society Initiative for West Africa.

5. **Préambule :**

Avec le lancement de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, un modèle de développement conçu par l'Afrique pour l'Afrique a vu le jour. Une caractéristique clé du document est le lien entre le financement et la réalisation des aspirations de l'Afrique. Des années plus tard, la question est de savoir où en est l'Afrique ? L'objectif de ce panel est de ramener cette question dans la région de la CEDEAO. Ainsi, il devrait donner le ton du dialogue, car il mettrait en évidence, entre autres, la relation entre la MRI et la réalisation de l'Agenda 2063 par les Etats membres de la CEDEAO. A cette fin, il articulerait et passerait en revue certaines des avancées réalisées par les Etats membres de la CEDEAO.

6. Seth E. Terkper a commencé par une présentation intitulée « Agenda 2063 de l'Union africaine : Bases de revenus stables (rôle du FAFOA et des autorités fiscales) », qui portait sur le passage des

pays africains au statut de pays à revenu intermédiaire. Il a soutenu que ces pays n'avaient pas d'autre choix que de mobiliser des ressources intérieures pour financer le développement, car les sources de financement concessionnel devraient diminuer en raison de leur nouveau statut. En utilisant la classification du revenu par habitant de la Banque mondiale, il a regroupé les pays africains comme suit:

Pays à revenu élevé (PRE) - plus de 12 236 \$ (uniquement les Seychelles)

Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) - 3 956 à 12 235 \$ Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Gabon, Guinée équatoriale, Libye, Maurice et Namibie [8 pays africains].

Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) - 1 005 à 3 955 \$ Angola, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Ghana, Kenya, Lesotho, Maroc, Mauritanie, Nigéria, République du Congo, Soudan et Zambie [15 pays africains].

7. Selon M. Terkper, l'obtention du statut de PRI était une conséquence de l'essor des ressources naturelles que connaissent la majorité des pays africains (par exemple l'exploitation commerciale du pétrole brut au Ghana), de la réorientation du produit intérieur brut ainsi que des efforts concertés de certains pays pour atteindre ce niveau de revenu par habitant. « La crise financière mondiale a également entraîné un recul de l'aide », a-t-il ajouté.

Dans l'ensemble, la présentation a souligné le fait que les PRI de la région de la CEDEAO sont confrontés à des réalités qui rendent la MRI indispensable pour réaliser la croissance économique et les aspirations

- contenues dans l'Agenda 2063 dans la région. Il a également mis en évidence l'absence de plan directeur pour réaliser ce qui précède. M. Terkper a toutefois averti que si un tel document devait être conçu, il devrait être compatible avec le programme de croissance et de développement du Fonds monétaire international/Banque mondiale, des Nations Unies (ODD/MRI) et de l'Union africaine.
8. Pour sa part, MM. Abdallah Ali-Nakyea a estimé que l'Agenda 2063 est le schéma directeur et le plan directeur de l'Afrique pour : (1) la transformation de l'Afrique en une puissance mondiale de l'avenir ; (2) la réalisation d'un développement inclusif et durable fondé sur la dynamique panafricaine d'unité, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine ; et (3) une Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée par des Africains présentant une force dynamique sur la scène internationale.
 9. M. Abdallah a en outre décrit l'Agenda 2063 comme étant l'Afrique assurant l'entière responsabilité du financement de son développement et de la réalisation des ODD. Il a ensuite recommandé la conception d'une feuille de route qui s'appuierait sur les connaissances de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et des institutions financières régionales de développement. Il a également proposé d'exploiter le potentiel des Angel Investors Networks (AIN) dans la région ou le continent.
 10. Il a encouragé les AF ouest-africaines à identifier et à exploiter « les fruits mûrs » dans leur quête de MRI. Il a également recommandé de colmater les sources de fuite de revenus par des prix de transfert erronés, de rédiger de meilleurs contrats miniers, d'imposer les plus-values résultant de changements de propriété, d'imposer des taxes (ou accises) plus élevées sur le tabac et l'alcool, de réduire les exonérations fiscales, de mettre pleinement en œuvre la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), d'imposer les particuliers fortunés (HNWI) et les biens immobiliers.
- Il a également souligné la nécessité pour le gouvernement et les institutions du secteur public d'être des contribuables plus respectueux des règles. Selon lui, cet objectif serait atteint par la réduction des longs délais de paiement des impôts à l'administration fiscale, le partage d'informations avec l'administration fiscale ainsi que la facturation et/ou le paiement de la TVA.



WATAF FAFOA

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Panel 2





Panel 2: La place du législateur dans le discours sur laMRI

11. Préambule:

Un principe cardinal de la fiscalité est que l'État ne peut pas prélever d'impôt lorsque la représentation fait défaut. Cela signifie qu'une condition préalable à l'exercice par le souverain de son droit de taxer son sujet est que ce dernier doit être représenté dans la conception de l'architecture utilisée pour la taxation. Dans les temps modernes, ce rôle est celui du législateur. Habituellement, dans le contexte de la fiscalité, le législateur est chargé d'examiner et de promulguer les lois fiscales. C'est dans ce contexte que ce panel examinera les activités des parlements dans la sous-région ouest-africaine. Le groupe d'experts évaluerait, réitérerait et soulignerait notamment les réalisations et formulerait des recommandations sur les approches à adopter par les parlementaires en ce qui concerne l'exécution de ce rôle.

12. Le panel 2 était présidé par Dame Simplice Olajumoke, Présidente de l'UDOFAO, et avait pour intervenants M. Gabriel Ogunjemilusi, Directeur de la politique fiscale et des services consultatifs du FIRS, Honorable HalifaSallah, députée à l'Assemblée nationale de la Gambie et M. Essajallow, Directeur général adjoint/Directeur chargé des impôts intérieurs à la Gambia Revenue Authority (GRA).

13. Dame Gladys Olajumoke Simplice a ouvert la session par un exposé sur le système fiscal nigérian et a mis l'accent sur le rôle du législateur dans la fiscalité ainsi que sur les défis qui ont un impact sur une législation fiscale et une MRI

efficaces pour répondre aux besoins en ressources pour le développement. Elle a attiré l'attention sur la lenteur de l'adoption des projets de loi fiscale au Nigéria. Pour y remédier, Dame Simplice a plaidé pour la création d'une commission permanente sur la fiscalité dans les parlements de la sous-région. Elle a en outre préconisé que pour faciliter les travaux du corps législatif, en particulier en ce qui concerne les impôts, celui-ci devrait être soutenu par des fiscalistes.

14. Elle a également ajouté que, bien que l'engagement avec le corps législatif en ce qui concerne la MRI ait commencé tardivement et lentement, il est nécessaire d'avoir un processus d'engagement continu et soutenu afin de faire avancer le programme de MRI. A cette fin, elle a recommandé l'intégration des professionnels de la fiscalité dans le processus de formulation de la politique fiscale et de conception de la législation fiscale à travers l'Afrique de l'Ouest.

15. M. Gabriel Ogunjemilusia affirmé que la MRI avait suscité l'attention internationale car elle permettait de dégager des recettes publiques durables pour le financement du développement. Selon lui, cela a entraîné un effort accru pour une fiscalité plus efficace dans la sous-région.

16. L'intervention de l'honorable HalifaSallaha porté sur la responsabilité de surveillance du pouvoir législatif en ce qui concerne le processus de gestion des finances publiques. En prenant la Gambie comme point de référence, il a souligné le fait que le législateur est impliqué dans la MRI à des points critiques, notamment le processus de

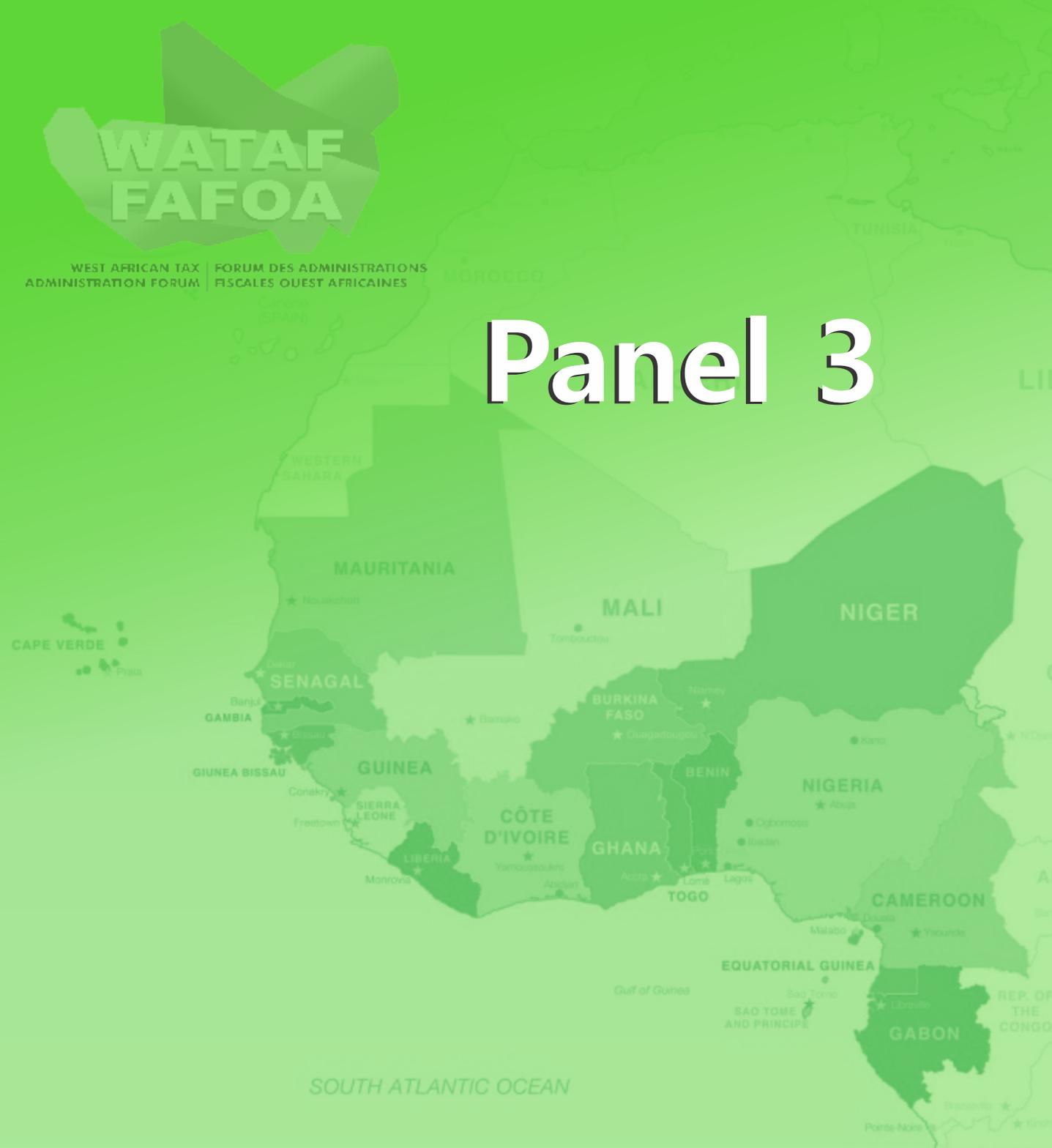
- législation des projets de loi de finances et/ou de crédits ainsi que la fonction de contrôle associée aux dépenses publiques et à l'exécution du budget après la promulgation des projets de loi de finances et/ou de crédits.
17. Il a en outre déclaré que le rôle du législateur est essentiel car ses activités peuvent entraîner un manque à gagner fiscal. Il a donc estimé que, dans la mesure où l'élaboration des lois relève de la compétence du législateur, celui-ci devrait être conscient des pertes de recettes découlant de lois non optimales. Il a proposé aux pays d'estimer les pertes fiscales dues aux dépenses fiscales et d'en faire un addendum au budget soumis au pouvoir législatif, afin de guider à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif dans le cadre de la gestion des finances publiques.
18. En conclusion, les panélistes ont déclaré que pour soutenir la MRI pour le financement du développement durable et la réalisation de l'Agenda 2063 dans la sous-région ouest-africaine, le législateur devrait promouvoir et soutenir la réforme de la politique fiscale par la promulgation de lois fiscales de qualité. Selon eux, cela favoriserait l'acceptation sociale et la légitimité du système fiscal et renforcerait la responsabilité du secteur public. Ils ont recommandé que les membres de la CEDEAO mettent en place un comité permanent de la fiscalité, constitué de législateurs ayant une expérience et des connaissances spécialisées en matière de fiscalité, afin de traiter les propositions fiscales présentées à leur législature.



WATAF FAFOA

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Panel 3



SOUTH ATLANTIC OCEAN

Panel 3: Inégalité des richesses en Afrique de l'Ouest

19. Préambule :

La récente vague de « fuites » a attiré l'attention sur le lien entre la richesse et l'évasion et la fraude fiscales et les flux financiers illicites. Ce qui n'est pas aussi populaire, c'est l'impact de la richesse (et des inégalités associées) sur l'architecture de la MRI dans la région et ailleurs. Le but de ce panel est d'établir les liens et de discuter de l'indice d'inégalité des richesses développé par Oxfam dans le contexte de la capacité des membres de la CEDEAO à respecter l'Agenda 2063.

20. Ce panel était présidé par M. Babatunde Oladapo - Secrétaire exécutif, FAFOA et les intervenants étaient les suivants : M. Abdallah Ali-Nakyea, Associé directeur d'Ali-Nakyea & Associates (Ghana) ; M. Bene Kossi Ezoukoutse, DGI (Côte d'Ivoire) et M. KwesiObeng d'Oxfam International.

21. KwesiObeng a présenté quelques faits relatifs à l'inégalité frappante en Afrique et en Afrique de l'Ouest. Il a notamment indiqué que les 0,012 % d'Africains les plus riches possèdent 40 % de l'ensemble de la richesse du continent ; l'Afrique compte environ 2,3 billions de dollars de richesse privée, dont 920 milliards de dollars, soit environ 40 %, sont détenus par des Particuliers très fortunés (UHNWI). Il a en outre déclaré qu'en 2017, il y avait 148 000 UHNWI en Afrique, soit 0,012 % de la population, et que leur richesse collective devrait augmenter de 34 % au cours de la prochaine décennie.

22. Selon KwesiObeng, l'Afrique de l'Ouest a enregistré une croissance économique

impressionnante au cours des deux dernières décennies. Il a attiré l'attention sur le fait qu'en 2018, six des dix économies à la croissance la plus rapide en Afrique étaient ouest-africaines (Côte d'Ivoire, Sénégal, Ghana, Burkina Faso, Bénin et Guinée), trois d'entre elles (Côte d'Ivoire, Ghana et Sénégal) figurant parmi les dix économies à la croissance la plus rapide au monde.

23. Il a conclu que la création de richesses dans la région était biaisée en faveur du 1% des individus les plus riches et a souligné que les gouvernements ouest-africains avaient deux options : soit prendre des mesures pour réduire l'écart entre les riches et les pauvres, soit choisir d'agir de manière à aggraver les inégalités. Pour l'instant, il a-t-il affirmé, les décideurs politiques choisissent l'option qui élargit le fossé des inégalités. Pour lutter contre les inégalités, il a recommandé la mise en place d'un régime régional pour freiner les Flux Financiers Illicites (FFI) de la région ; d'éviter un nivellement par le bas par l'harmonisation des incitations fiscales en créant une unité fiscale indépendante au sein de la Commission de la CEDEAO pour conseiller et coordonner les politiques fiscales et jouer un rôle plus actif dans les réformes fiscales mondiales afin de sauvegarder les intérêts des pays d'Afrique de l'Ouest, encourager et soutenir les gouvernements de la région à jouer un rôle actif dans la réforme du système fiscal mondial, y compris le Cadre inclusif de l'OCDE sur le BEPS, afin de garantir que les règles défavorables soient réformées et que toute nouvelle règle adoptée prenne également en compte les intérêts des pays de la région.

24. Abdallah Ali-Nakyea a souligné que les données contenues dans le rapport

régional d'octobre 2018 d'Oxfam sur l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités (IERI), l'on peut déduire que les gouvernements d'Afrique de l'Ouest sont, en moyenne, les moins engagés en Afrique dans la réduction des inégalités. Il a noté que les gouvernements ouest-africains exacerbent les inégalités en sous-finançant les services publics, les soins de santé et l'éducation, tout en sous-imposant les sociétés et les riches.

25. Pour s'assurer que les riches et les INNW sont taxés de manière adéquate et efficace, l'intervenant a proposé la conception d'un modèle en temps réel qui peut surveiller les importations afin d'éviter les erreurs de prix et de renforcer les capacités des fonctionnaires des douanes pour le faire fonctionner. Il a également recommandé que les unités d'évaluation des douanes soient dotées des ressources nécessaires pour recueillir

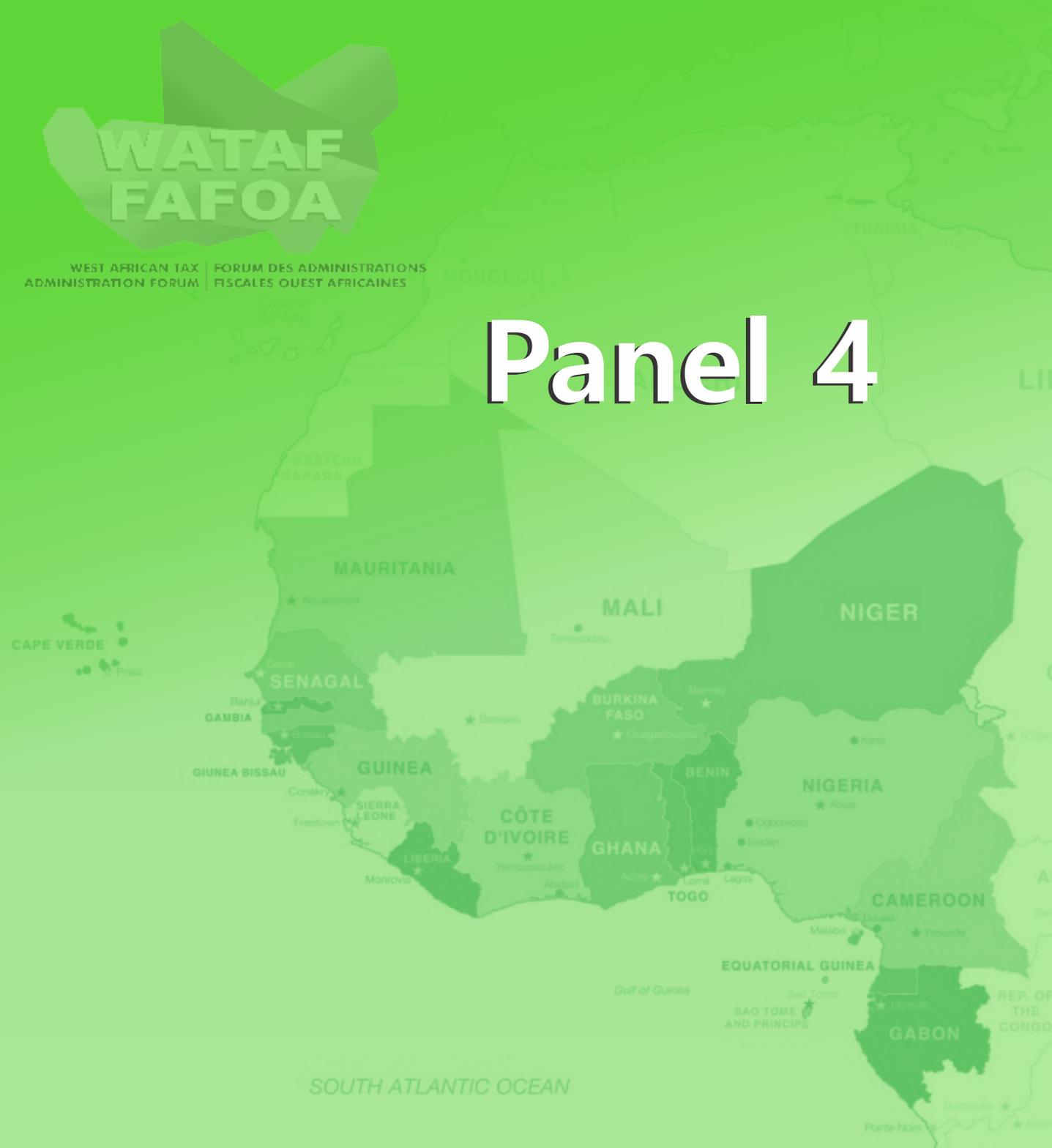
des données sur les prix à l'importation à partir de sources variées et prêter attention aux prix de transfert (en particulier dans les secteurs extractifs). Il a également souligné la nécessité d'une base de données sur les prix de transfert pour guider les agents du fisc dans la détermination des transactions de pleine concurrence et éviter les abus en matière de prix de transfert ; l'élaboration de stratégies pour lutter contre la collusion entre les agents de dédouanement et les fonctionnaires des douanes ; l'assainissement des listes de contribuables des importateurs et des exportateurs afin d'éliminer les acteurs douteux impliqués dans les prix de transfert ; l'examen minutieux des transactions commerciales associées à des juridictions secrètes ; et le renforcement des capacités des régulateurs dans tous les secteurs, en mettant l'accent sur le suivi de la fraude commerciale.



WATAF FAFOA

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Panel 4



15th General Assembly (GA)
SETTING AN AGENDA
 FOR EFFECTIVE DOMESTIC
 REVENUE MOBILIZATION
 (DRM) IN WEST AFRICA

A High Level Policy Dialogue (HLPD) on DRM in West Africa

18 - 20 Sept. 2019
 Capri Ocean Resort & Spa
 One Seaboard Drive, Komo Cossial Road,
 Banjul, The Gambia

OSIWA **FORD FOUNDATION**

15th ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)
ETABLIR UN AGENDA
 POUR UNE MOBILISATION EFFICACE
 DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES
 (MRI) EN AFRIQUE DE L'OUEST

Un Dialogue politique de haut niveau (HLPD) sur la MRI en Afrique de l'Ouest

18 - 20 Sept. 2019
 Capri Ocean Resort & Spa
 One Seaboard Drive, Komo Cossial Road,
 Banjul, The Gambia

OSIWA **FORD FOUNDATION**

Time: 9:00 am



Minister of Finance

Commissioner General

Minister of Foreign Affairs

WATAF Vice Chairman

Panel 4: Rôle du secteur privé organisé dans la MRI

26. Préambule :

Il est évident qu'il ne peut y avoir de développement dans un pays sans son secteur privé, moteur des activités économiques. A cet égard, en tant qu'acteurs économiques, leur (in)action a un impact sur la planification économique nationale et la trajectoire de croissance. Cependant, la récente vague de « fuites » appelle à repenser la réalité. Elle soulève des questions sur le rôle et la responsabilité des acteurs économiques. Dans ce contexte, ce panel réunit des membres du secteur privé organisé, leurs conseillers, des OSC et le gouvernement. L'objectif est d'évaluer la théorie et les faits en ce qui concerne le rôle du secteur privé organisé dans le cadre d'une MRI réussie dans la région.

27. Le panel était présidé par M. Yankuba Darboe, Directeur Général de la Gambia Revenue Authority et les intervenants étaient M. Sebastian Odimma, Chef du contentieux fiscal, Africa AP Moller Maersk ; M. SaliwuDieye, Président, Section Fiscale de ONES ; M. Mamoudou Ben Ba, DGID (Sénégal).

28. Dans leurs déclarations d'ouverture respectives, les panelistes ont réitéré que la collecte des impôts auprès du secteur privé pour financer les dépenses publiques et le développement reste un défi pour les collecteurs de revenus. Cette situation est aggravée par le fait qu'en Afrique de l'Ouest, le secteur informel (qui est en grande partie non taxé ou difficile à taxer) représente environ 50% de la production nationale, plus de 80% de l'emploi et 90% des nouveaux emplois. Ils ont également déclaré que cette situation est exacerbée par le fait que la législation fiscale est déficiente à de nombreux égards et n'a pas la capacité d'inciter

efficacement le secteur privé à se conformer volontairement à l'impôt. Pour remédier à cette situation, ils ont recommandé :

- a. la suppression/réduction de la complexité inutile dans le processus de conformité fiscale ;
- b. la mise en place/amélioration des canaux de consultation entre les décideurs politiques et le secteur privé sur les nouvelles initiatives fiscales.
- c. la fourniture de services adéquats aux contribuables pour soutenir la conformité
- d. la formation continue des fonctionnaires du fisc et l'utilisation des technologies de l'information pour la prestation de services.
- e. l'amélioration de la confiance des citoyens dans l'administration fiscale et de la dynamique de la (mauvaise) confiance entre les contribuables du secteur privé et les fonctionnaires du fisc.
- f. l'intensification des efforts visant à réduire la corruption dans l'administration fiscale et l'État en général.
- g. la modernisation des politiques fiscales afin de renforcer la gouvernance macroéconomique.
- h. La conception et la mise en œuvre de stratégies axées sur l'élimination des fuites financières liées à l'évasion fiscale délibérée et aux délits financiers connexes qui compromettent la production de recettes optimales et l'effort fiscal.

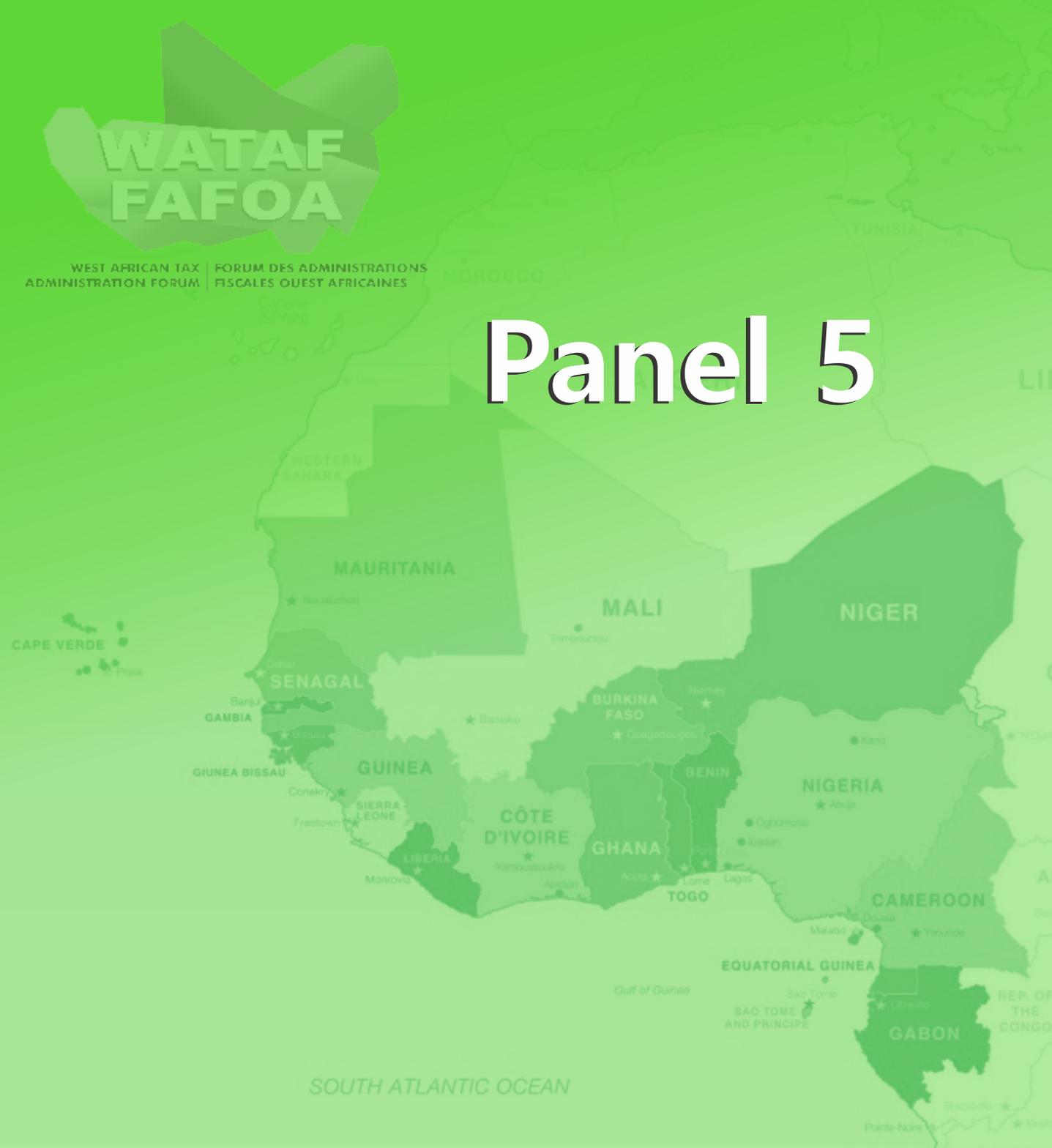
29. En outre, les panelistes ont invité le secteur privé à prendre conscience du rôle qu'il joue dans le découragement et la lutte contre des activités telles que le blanchiment d'argent, les FFI et les erreurs de tarification des transferts, qui érodent l'assiette fiscale et privent l'État de fonds pour le développement.



WATAF FAFOA

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Panel 5



Panel 5 : Domestication de la MRI dans la région et projet d'un cadre conceptuel de la MRI en Afrique de l'Ouest

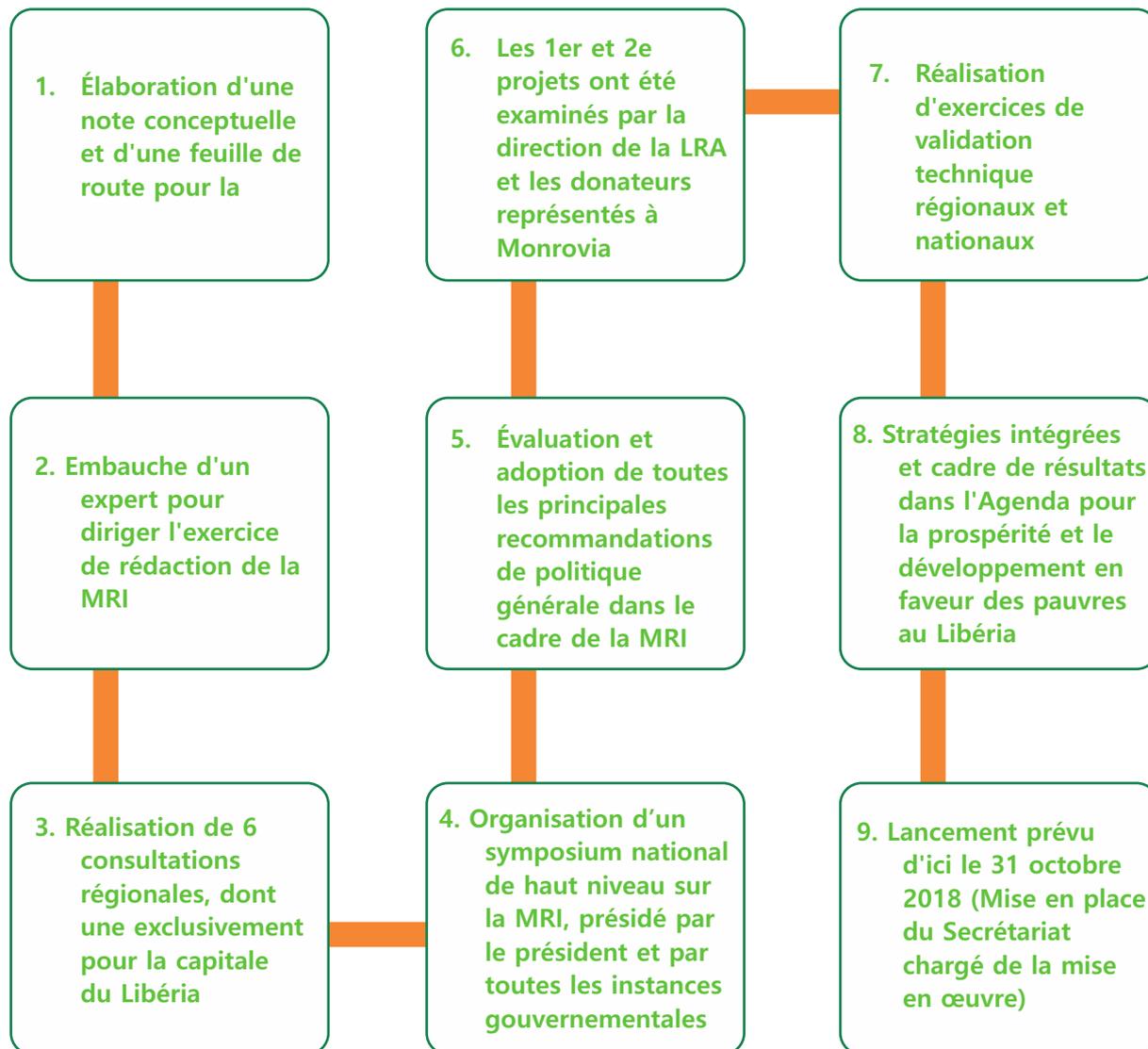
30. Ce panel était une combinaison des panels 5 et 6. Le préambule ci-après est celui du panel 5 :

En Afrique, le financement est essentiel à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA. Cependant, les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs ne sont pas facilement disponibles, l'Afrique étant confrontée à un énorme déficit financier. Dans le contexte de la fiscalité, cette réalité est encore aggravée par la règle consacrée selon laquelle la législation doit prévoir la fiscalité. À cet égard, il est urgent d'ancrer la philosophie de la MRI dans la région. Aussi, ce panel a-t-il mis en évidence, discuté et fait des recommandations de stratégies possibles qui pourraient permettre d'atteindre cet objectif dans la région.

31. **Préambule du panel 6:**
Depuis le Pacte d'Addis-Abeba, l'intérêt pour la MRI en Afrique a pris de l'importance, avec divers concepts discutés par les parties prenantes nationales et internationales. Le consensus émergent sur un cadre conceptuel de la MRI pour l'Afrique de l'Ouest, issu des discussions ainsi que pendant le HLPD, constitue la toile de fond de ce panel. Ses résultats constitueront les grandes lignes du cadre conceptuel de la MRI pour l'Afrique de l'Ouest. Il comportera également les principales étapes

suivantes pour l'élaboration de stratégies nationales de MRI. Les participants devraient contribuer à la fois au cadre et aux prochaines étapes.

32. Le panel mixte était présidé par Dr Abdoulaye Niane de l'Université Anta Diop (Sénégal) et avait comme intervenants, Mme Decontee King - Sackie, Directrice générale adjointe de la LRA, M. Tobias Fleckenstein de l'Addis Tax Initiative, M. Babatunde Oladapo, Secrétaire Exécutif du FAFOA, M. Ibrahim Bangura de l'OSIWA et l'Honorable Momodou S. Foon, Consultant du FAFOA.
33. Il a été révélé que conformément à l'Aspiration 7 de l'Agenda 2063 de l'UA qui stipule « ... que l'Afrique devrait mettre en place un système efficace, transparent et harmonisé de collecte des impôts et des recettes pour financer les initiatives de développement au niveau national », seul le Libéria a élaboré et met actuellement en œuvre une stratégie de mobilisation des recettes intérieures. Mme Decontee T. King-Sackie, Commissaire adjoint aux affaires techniques générales de Liberia Revenue Authority (LRA), a ensuite donné un aperçu du document, y compris du processus qui a conduit à sa publication. Elle a souligné, en autres, le fait que la faible part des revenus dans le PIB était la raison de la décision d'élaborer une stratégie qui stimulerait la MRI au Liberia.
34. Mme Decontee T. King-Sackie a décrit ainsi le déroulement du processus de formulation de la stratégie de MRI :



35. M. Foon a décrit une stratégie de MRI comme un outil d'atténuation des risques associés à la forte prévalence de l'informalité, de la corruption, de la faible capacité humaine et institutionnelle et de la fuite des capitaux dans une économie. Il a en outre recommandé que pour que la région de la CEDEAO réalise son potentiel, un cadre régional de MRI soutenu au plus haut niveau par les gouvernements de la région devrait être institutionnalisé. En termes de structure et de contenu, les participants ont recommandé que les concepteurs d'un tel cadre prennent en compte les défis

auxquels est confrontée la mobilisation des recettes régionales.

36. En outre, le panel a convenu que les grandes lignes d'un cadre de MRI pour l'Afrique de l'Ouest devraient être théoriquement cohérentes et s'inspirer des meilleures pratiques internationales (y compris la MRI du Libéria). Ainsi, il a été recommandé que le Cadre se concentre, entre autres, sur l'élargissement de la base de revenus et la minimisation des pertes de revenus, la mobilisation de l'épargne privée et l'approfondissement financier.





**WATAF
FAFOA**

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Résultats et résolutions

CAPE VERDE
Prata



SOUTH ATLANTIC OCEAN

Résultats et résolutions

37. Suite à l'ouverture et aux délibérations du HLPD sous le thème : Élaboration du programme pour une mobilisation efficace des recettes intérieures en Afrique de l'Ouest, ont donné les résultats et résolutions ci-après énoncés.

1. Considérant que la région de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à des défis en matière de financement du développement, de dépendance à l'égard de l'aide et de service de la dette, et la plupart des pays de la région continuent d'accuser un retard dans la mise en œuvre et la réalisation des ODD, les délégués au HLPD approuvent l'élaboration d'un Cadre régional pour la mobilisation des recettes intérieures (MRI) en Afrique de l'Ouest. Le Cadre servira d'outil et de document modèle pour l'appropriation de la stratégie de MRI dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il s'inspirera des conditions et des expériences des pays de la région tout en permettant à chaque membre de personnaliser la stratégie de MRI.

2. Alors que l'intégration régionale globale joue un rôle essentiel dans la stimulation du commerce et la mobilisation des ressources internes, l'harmonisation et l'intégration au sein de l'Afrique de l'Ouest restent lentes et contribuent à limiter la capacité de la région à mobiliser des ressources. Les délégués du HLPD reconnaissent donc maintenant la nécessité pour la CEDEAO d'harmoniser les politiques fiscales dans la région en s'inspirant des Communautés d'Afrique de l'Est (CAE). L'harmonisation et la cohérence des politiques doivent aller au-delà de la libre circulation des personnes et du Tarif Extérieur Commun pour inclure

l'infrastructure légale sur la fiscalité domestique, les taux d'imposition et les exonérations fiscales, les cadres budgétaires et fiscaux ainsi que le suivi et l'évaluation fiscale afin de conduire à une mobilisation optimale des recettes.

3. Considérant que la fiscalité est basée sur la loi et reste une clé de voûte du contrat social entre les citoyens et leur gouvernement, le HLPD reconnaît que c'est le rôle des décideurs politiques de diriger pendant que le corps législatif adopte les projets de loi et exerce un contrôle sur la mise en œuvre par l'exécutif. Sur cette base, les délégués participant au HLPD appellent à un engagement parlementaire plus solide et renforcé pour améliorer les lois et les politiques car cela fournirait les outils habilitants qui favoriseraient l'élargissement des bases d'imposition et lutteraient contre les fuites de recettes. En outre, les délégués reconnaissent que le rôle de surveillance du corps législatif est essentiel pour assurer la transparence, la responsabilité et la probité dans la gestion des fonds publics. Ainsi, ils recommandent que le cadre de MRI soit axé sur le soutien des processus législatifs liés à la fiscalité. A cette fin, le FAFOA et la CEDEAO sont invités à entreprendre des examens réguliers de la performance des législatures de la sous-région en ce qui concerne spécifiquement l'élaboration de la législation fiscale, la formulation des politiques et l'administration.

4. Alors que l'administration fiscale et la formulation des politiques impliquent une utilisation concertée des capacités entre les institutions, le manque de synergies et de collaboration institutionnelles est reconnu comme une opportunité inutilisée dans la

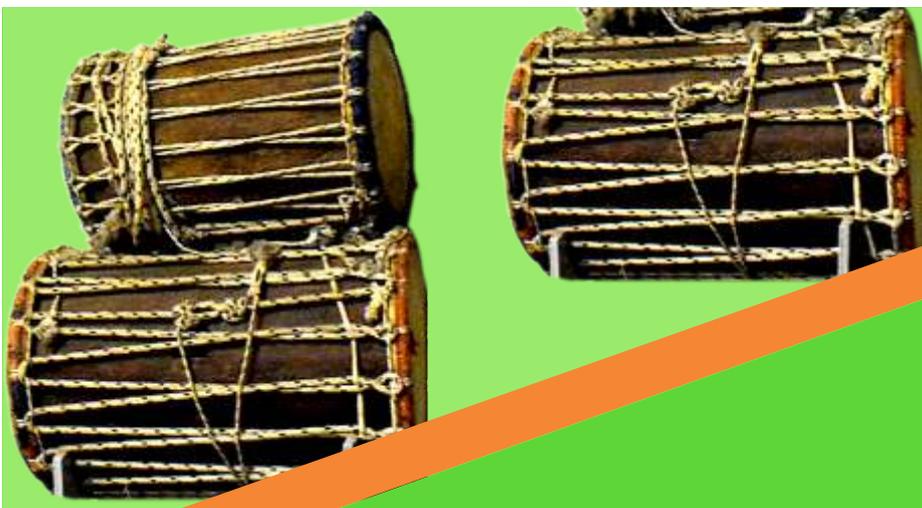
région de l'Afrique de l'Ouest. Pour assurer une participation accrue, éviter les doubles emplois, promouvoir la coordination et la collaboration, les participants reconnaissent donc maintenant la nécessité de resserrer les liens entre les praticiens de la fiscalité et les institutions comme l'Union des ordres fiscaux de l'Afrique de l'Ouest, etc. La mise en commun des ressources techniques devrait permettre de rassembler le personnel nécessaire pour combler les lacunes en matière de capacité de formulation et d'administration de la politique fiscale.

5. Considérant que le HLPD a identifié les défis auxquels sont confrontées les administrations fiscales, notamment les faibles capacités institutionnelles et humaines, les contraintes juridiques et politiques, la faible adoption et utilisation de la technologie, les participants ont donc reconnu que l'amélioration de la capacité des administrations fiscales dans la région est une composante majeure d'une stratégie régionale de MRI. Les délégués recommandent donc la création de l'Institut d'Administration Fiscale de l'Afrique de l'Ouest.
6. Cela est une évidence que l'évasion fiscale est monnaie courante chez les HWNI. Les participants ont reconnu que l'inégalité de la répartition des revenus

dans la région contribue à exacerber l'inégalité des richesses dans la région. De l'avis des participants, c'est là la prémisse de la nécessité d'une politique fiscale et de stratégies d'exécution sur mesure visant les HWNI. Les participants recommandent de nommer, d'humilier, de récupérer et de punir comme moyens de dissuader ces fuites de revenus.

7. Considérant que les participants reconnaissent que le secteur privé est la principale source de revenus, ils ont pris conscience du fait que la conformité du secteur privé est entravée par le manque de transparence, la complexité des systèmes fiscaux, le coût élevé de la conformité, l'inefficacité des systèmes de résolution des litiges et le manque de confiance entre les administrations fiscales et les contribuables. Sur cette base, les participants recommandent un cadre de MRI dont la modernisation de l'administration fiscale est un pilier essentiel afin de réduire les coûts de transaction, d'améliorer la conformité, d'accroître la transparence et d'atténuer les risques. Ils recommandent également de se concentrer sur des actions spécifiques concernant l'amélioration de la prestation de services, l'efficacité et l'efficience de la perception des recettes, l'amélioration de la résolution des différends et l'éducation des contribuables.

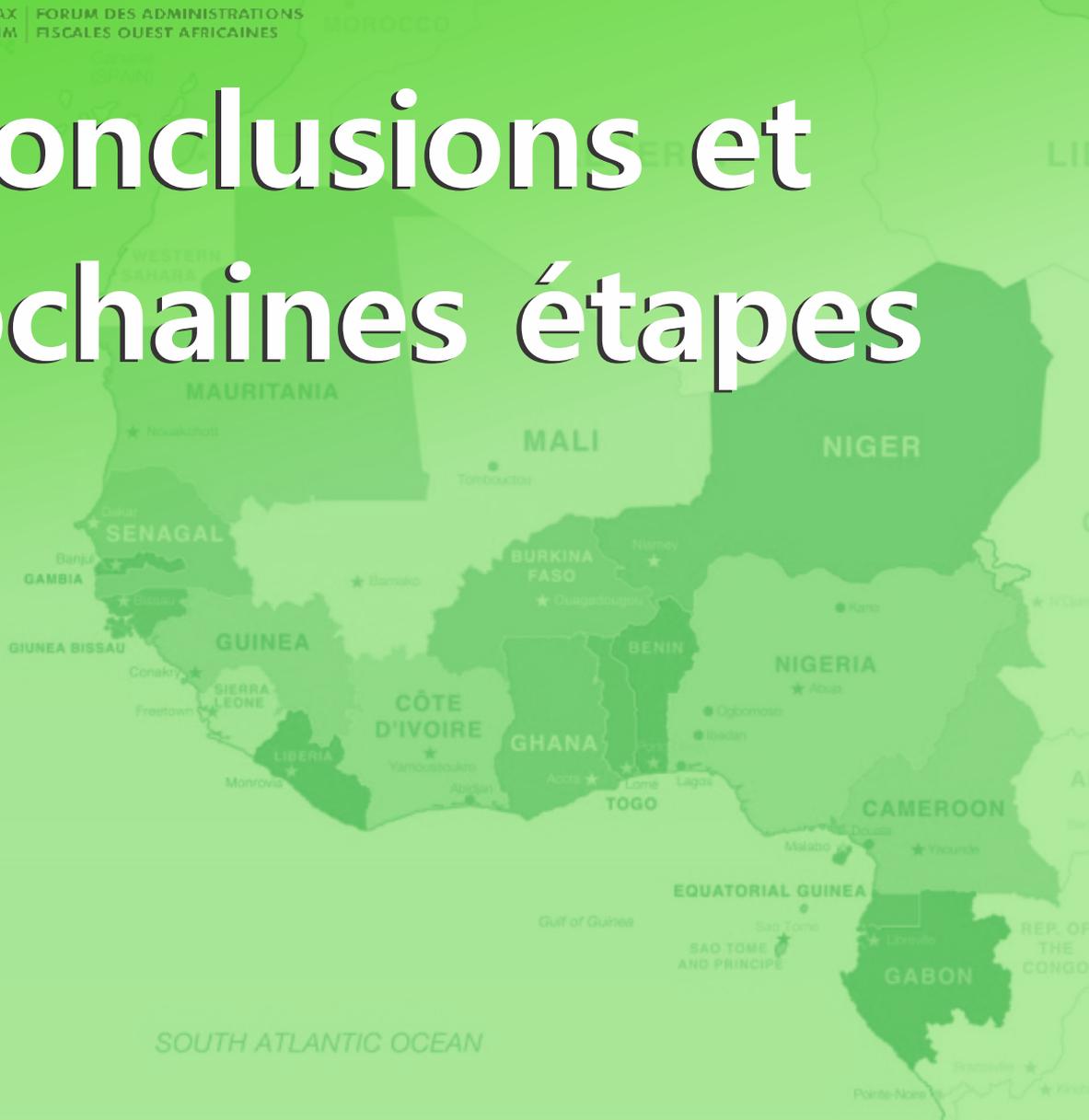




**WATAF
FAFOA**

WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Conclusions et prochaines étapes



Conclusions et prochaines étapes

Le Dialogue Politique de Haut Niveau sur la Mobilisation des Recettes Intérieures (HLPD-MRI) a facilité l'échange de vues entre les participants sur les questions et les concepts essentiels à intégrer dans une stratégie de MRI. Il a produit les grandes lignes d'un cadre conceptuel de MRI en Afrique de l'Ouest et des résolutions de l'Assemblée générale du FAFOA pour le faire avancer. La prochaine étape consiste pour le FAFOA à diriger le processus d'articulation d'un cadre conceptuel de MRI à part entière en engageant les autorités fiscales et les autres parties prenantes soutenues par l'assistance technique dans l'exercice. Le Cadre au niveau régional fournira un modèle ou une maquette qui sera déployé dans chaque pays membre du FAFOA. A cette fin, les donateurs internationaux seront appelés à soutenir financièrement et techniquement le processus.



WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

Liste des participants

CAPE VERDE
Prata



SOUTH ATLANTIC OCEAN



Liste des participants

| Nationalité | Nom | Affiliation |
|----------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Ghana | Kwesi .W. Obeng | Conseiller du programme régional d'Oxfam |
| | Seth Terkper | Directeur exécutif, PFM-TAX Africa |
| | Abdallah Ali Nakyea | Associé directeur, Ali-Nakyea & Associates, Ghana |
| Sénégal | Ibrahim Bangura | OSIWA |
| | Saliou DIEYE | Président de l'Ordre National des Experts du Sénégal (O.N.E.S.) |
| | Abou Faye Sarr | Cabinet Fiddex SDA |
| | Abdoulaye Niane | Université Anta Diop |
| | Mamoudou Ben Ousmane Ba | DGI, Sénégal |
| Nigeria | Messie Komlan | Secrétaire Général, FOSCAO |
| | Simplice Gladys Olajumoke | Président de l'UDOFAO |
| | Umar Ahmed | Federal Inland Revenue Service |
| | OdimmaSebastine | Responsable du contentieux fiscal, Africa AP Moller Maersk |
| | John Ashilere | Federal Inland Revenue Service |
| | Gabriel Ogunjemilusi | Directeur, Federal Inland Revenue Service |
| Allemagne | Tobias Fleckenstein | Pacte fiscal international (ITC) |
| Mali | Kone Mohamed Lamine | Inspecteur des impôts |
| FAFOA | Oladapo Babatunde | Secrétaire exécutif du FAFOA |
| | Tochukwu Onyemata | |
| | Siaka . A. salami IfeanyichukwuAzukaAniyie | |
| Côte d'Ivoire | Bene Kobenan Elvis | |
| Liberia | Wellington Jah | LRA |
| | Deconte E King-Sackie | Directeur Général adjoint, LRA |
| Togo | Hodabalo Passou | OTR |
| | KossiEzoukoutse | OTR |
| | Essa- Wavana Ahmed Adoyi | Commissaire des taxes intérieures, OTR/ Président du FAFOA |

The Gambia
the West
er Force

Belo Akura, a Nigerian first
world war hero at Wembley

AND I SHALL BRING THEM TO THE MOUNTAINS

IN THE U.S.A. THE "PINK" PANTS ARE THE
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS

ON 17TH FEBRUARY 1918 THE
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS

The Gambia Company in East Africa during World War One 1917

THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS

THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS
THE "PINK" PANTS ARE THE "PINK" PANTS



